

'HAYÉ SARAH

ב"ה

D'après un enseignement du Rabbi de Loubavitch

Sarah meurt à l'âge de 127 ans et est enterrée dans la grotte de Ma'hpélah à 'Hévron qu'Avraham a achetée à Ephron le Hittite pour quatre cents chékels d'argent.

Le serviteur d'Avraham, Eliézer, est envoyé à 'Haran, avec des cadeaux, pour trouver une femme à Yits'hak. Au puits du village, Eliézer demande à D.ieu un signe : quand les jeunes filles arriveront au puits, il demandera de l'eau pour boire. Celle qui proposera d'abreuver également ses chameaux sera celle qui est destinée au fils de son maître.

Rivkah, la fille du neveu d'Avraham, Betouel, apparaît au puits et réussit le « test ». Eliézer est invité dans sa maison où il relate à nouveau les événements du jour. Rivkah revient avec Eliézer en terre de Canaan où elle rencontre Yits'hak, priant dans un champ. Yits'hak épouse Rivkah, l'aime et est consolé de la perte de sa mère.

Avraham prend une nouvelle épouse, Ketoura (Hagar) et engendre six autres fils mais Yits'hak est désigné comme son seul héritier.

Avraham meurt à l'âge de 175 ans et est enterré, à côté de Sarah, par ses deux fils aînés, Yits'hak et Yichmaël.

Les Patriarches et les trois prières quotidiennes

La Paracha de cette semaine relate la rencontre entre Rivkah, choisie pour devenir l'épouse de Yits'hak, et Yits'hak lui-même. Cet événement déterminant conditionna l'avenir du Peuple juif. Ainsi, chaque détail revêt une dimension symbolique et offre des enseignements précieux.

La Torah mentionne : « Et Yits'hak sortit dans les champs pour prier à la fin de l'après-midi. »

Selon le Talmud, cette sortie de Yits'hak dans les champs correspond à la récitation de la prière de « Min'ha » (l'après-midi). En effet, le Talmud précise que Yits'hak fut celui qui institua la prière de « Min'ha ». Avraham, quant à lui, instaura le service matinal appelé « Cha'harit », tandis que Yaakov établit la prière du soir : « Arvit ou Maariv ».

Le lien entre Avraham avec la prière

du matin s'explique par son inclination à agir promptement. Ainsi, Avraham se levait tôt afin de prier. Il incarnait parfaitement les qualités jumelles de bonté et d'amour. Une personne bienveillante cherche constamment à sortir de sa sphère personnelle pour venir en aide aux autres. De même, une personne aimante ne reste pas passive en attendant que l'objet de son amour vienne à elle ; au contraire, elle part activement à sa recherche.

Ainsi, Avraham est-il associé à la prière de « Cha'harit », qui exprime notre amour pour D.ieu dès le réveil matinal. Avraham se caractérisait par une énergie et une passion intenses, ce qui se manifeste dans sa propension à se lever tôt afin d'instaurer et de réciter la prière du matin. Yaakov, quant à lui, se trouve à une période de son existence particulièrement éprouvante, qui a débuté après qu'il eut été contraint de fuir en raison des menaces de son frère Essav, désireux de le tuer après qu'il eut obtenu les bénédictions de son père. C'est alors, au cours d'une

Suite en page 2

EDITO

A LA BASE D'UN MONDE MEILLEUR

C'est sans doute un terrible temps quand, jour après jour, on apprend que des actes de violence se sont déroulés dans la vie quotidienne. Malheureusement sans surprise, on entend alors que, pour des motifs futiles ou plus graves, on n'a pas hésité à porter des graves atteintes à son prochain, à frapper voire pire. Et on se prend alors à penser : quelle place pour la justice dans ce monde ? Les hommes ne devraient-ils pas vivre sereinement ? Chacun ne devrait-il pas être soucieux de l'autre et assurer ainsi un bonheur général ? Si on remonte dans l'histoire, les habitants de Sodome n'ont-ils pas justement été punis pour le même type de dévoiement ? Et cette expérience n'aurait donc rien changé ? Il y a là de quoi soulever quelques inquiétudes : quel est l'avenir de l'homme quand c'est ce qui fait son humanité qu'il remet lui-même en cause ?

Décidément, la notion de justice est essentielle. Elle n'est pas simplement une affaire d'ordre social, nécessaire pour établir les conditions d'une certaine coexistence générale. Elle est d'abord la mise en œuvre de la vision que D.ieu transmet dans la création, celle d'un monde en équilibre. L'équilibre des

choses est une véritable et haute ambition. Pour la comprendre, il faut ajouter à la recherche de la justice celle de la vérité. Car la justice peut n'être qu'apparence ou illusion. Plus encore, qui peut déclarer qu'elle a été atteinte en toute objectivité ? Y a-t-il seulement une objectivité possible en la matière ? Quand l'un dira, appuyé sur ses préconceptions, que telle chose est juste, l'autre, campé sur d'autres fondements, en pensera le contraire. Comment parvenir à la justice authentique, celle qui exclut le conflit et réalise l'harmonie ?

C'est là le rôle de la vérité. Loin des faux-semblants, détachée de tous les intérêts personnels, elle est la boussole qui fait que la justice prend son plein sens et sa pleine portée. Nous voici parvenus à une idée qui ne doit jamais nous abandonner : justice et vérité sont inséparables, dans toutes les situations. Dans la sagesse infinie dont D.ieu a gratifié le monde, ces éléments tiennent une place première. Cependant ils ne sont pas destinés à rester cantonnés à une sorte de spiritualité désincarnée. Ils sont entre nos mains et c'est à nous, sur ces bases, qu'il appartient de leur donner une expression concrète. Car la justice et la vérité sont bien les ingrédients d'un monde meilleur, pour le bonheur de tous.

par 'Haïm Chnéor Nisenbaum

5786 / N° 7

(59^{ème} année)

CHABBAT
PARCHAT
'HAYÉ SARAH

SAM. 15 NOV. 2025
24 'HECHVAN



BETH LOUBAVITCH
ÎLE-DE-FRANCE

ÎLE-DE-FRANCE



Horaire d'entrée et sortie de

CHABBAT 'HAYÉ SARAH

vendredi 14 nov.

ENTRÉE 16h 53 **Sortie : 18h 01**

PROVINCE

Bordeaux 17.16
Deauville 17.00
Grenoble 16.50
Lille 16.44

Lyon 16.52
Marseille 16.57
Montpellier 17.02
Nancy 16.38
Nantes 17.13

Nice 16.48
Rouen 16.56
Strasbourg 16.32
Toulouse 17.11

A partir du dimanche 9 nov. | Pose des Téfilines : 6h 45 | Heure limite du Chema : 10h 12 | Molad : jeudi 20 nov. à 13h 38 mn et 9 'Halakim Roch 'Hodech Kislev : vendredi 21 nov.

Articles et contenu réalisés par le Beth Loubavitch | 8, rue Lamartine - 75009 Paris | Tél : 01 45 26 87 60 | Fax : 01 45 26 24 37 | www.loubavitch.fr
chabad@loubavitch.fr | Association reconnue d'Utilité Publique, habilitée à recevoir les DONS et les LEGS • Directeur : Rav S. AZIMOV

période sombre de sa vie, que Yaakov perçoit la nécessité d'exprimer sa foi en D.ieu, en Qui il place sa confiance pour obtenir secours. Le service du soir, que nous récitons lorsque l'obscurité règne, symbolise précisément cette dépendance envers D.ieu dans les moments sombres et moroses.

Il convient donc de s'interroger sur la raison pour laquelle Yits'hak est celui qui a institué le service de « Min'ha » - la prière de l'après-midi - ainsi que la nature particulière de cette prière et son lien spécifique avec Yits'hak.

La relation entre la prière de « Min'ha » et Yits'hak

On peut définir le lien entre Yits'hak et la prière de « Min'ha » par une anecdote : Deux éminents Rabbis, Rabbi Chnéor Zelman et Rabbi Lévi Yits'hak, se trouvaient ensemble, lors d'une célébration familiale. Le premier saint Rabbi accomplissait ses prières matinales très tôt le matin, tandis que le second préférait réciter sa prière du matin tard dans la journée, après un long temps de préparation spirituelle.

Un des participants à cette célébration remarqua les approches divergentes qu'adoptaient ces deux figures spirituelles à l'égard de la prière matinale. Il prit l'initiative d'interroger le Rabbi qui priait tôt sur les raisons pour lesquelles il ne suivait pas l'exemple de l'autre Rabbi, qui consacrait beaucoup de temps à se préparer avant de prier. Sa réponse du Rabbi fut la suivante : « Comment pourrais-je me comparer à lui ? Il est si saint que chaque fois qu'il vient prier devant D.ieu, il est accueilli et ses prières sont exaucées. Je ne suis pas aussi méritant ; c'est pourquoi je dois m'en tenir au moment prescrit pour la prière ».

Le participant s'adressa ensuite à l'autre Rabbi pour lui poser la question inverse : pourquoi priait-il si tard, au-delà du temps imparti aux prières matinales ? Pourquoi n'avait-il pas suivi l'exemple du premier Rabbi qui priait en temps voulu ? Ce dernier répondit alors : « Comment peux-tu me comparer à l'autre Rabbi ? Chaque fois qu'il se lève pour prier, il est

immédiatement prêt à le faire, sans nécessiter de préparation préalable. En ce qui me concerne, je suis différent : j'ai besoin de plusieurs heures pour me préparer adéquatement à la prière ».

Tels que nous nous endormons, ainsi nous nous réveillons

Cette anecdote peut être utilisée pour appréhender la dynamique de la prière de « Min'ha ». La prière du matin, même lorsqu'elle est accomplie en temps voulu, constitue toujours un moment pour lequel nous sommes préparés. Elle s'effectue à un moment où nous sommes reposés et disposés à affronter la journée. De surcroît, la soirée précédente offre une occasion de préparation à cette prière matinale. Selon un adage hassidique : « Tels que nous nous endormons, ainsi nous nous réveillons ».

Si l'on s'endort après avoir récité le « Che-ma » du soir, par lequel on affirme notre foi en un D.ieu unique, on se réveille avec un sentiment de révérence et d'amour envers D.ieu.

Si l'on s'endort après avoir accompli la prière dite de « confession », au cours de laquelle on reconnaît et répare les erreurs commises durant la journée, on se réveille avec une conscience purifiée, sans obstacle entravant notre relation avec D.ieu lors des prières matinales.

Enfin, si l'on s'endort après avoir prononcé une prière particulière exprimant le pardon envers ceux qui auraient pu nous offenser dans la journée, on se réveille libéré de tout ressentiment pouvant autrement entraver notre concentration durant les prières. Ainsi, la prière matinale d'Avraham se caractérisait par une préparation constante et assidue.

Renforcement psychologique

La prière du soir de Yaakov, bien qu'intervenant après l'activité quotidienne, bénéficie de la conscience que la journée est désormais terminée, permettant ainsi une concentration accrue sur les dimensions spirituelles.

Cette prise de conscience constitue en elle-même un stimulant psychologique favorisant nos capacités de concentra-

tion et renforçant notre aptitude à nous détacher des préoccupations inhérentes à notre routine professionnelle.

Le mode « Min'ha »

La prière de « Min'ha » s'inscrit au cœur même de la journée de travail. Contrairement à « Cha'harit », qui bénéficie d'une phase préparatoire, ou à « Maariv », qui permet un certain détachement mental, « Min'ha » se déroule dans un contexte où l'esprit est encore encombré par les événements passés et ce qui va se produire dans les prochaines minutes. Il est dès lors nécessaire d'atteindre un niveau spirituel élevé afin d'être pleinement présent dans le monde, tout en parvenant à s'en élever rapidement, malgré le laps de temps limité pour modifier son état d'esprit. C'est pourquoi Yits'hak était particulièrement qualifié pour instituer la prière de « Min'ha ». Yits'hak avait été désigné comme un sacrifice, et à partir de ce moment-là, il lui fut interdit de quitter la Terre d'Israël, car son être tout entier était devenu une partie intégrante de la Terre Sainte. Pour lui, aucune distraction n'était permise. Son attitude et son état d'esprit durant la journée ne différaient pas de sa forme spirituelle du matin ou du soir. Il était constamment prêt à s'adresser à D.ieu.

L'ère messianique :

l'époque de « Min'ha » et de Yits'hak

Une des caractéristiques distinctives de l'ère messianique sera notre préparation constante à la prière. Même lorsque nous serons engagés dans une activité profane, la transition vers la prière se fera sans heurt. Cela pourrait également expliquer pourquoi le Talmud identifie Yits'hak comme le Patriarche que nous embrasserons avec le plus d'ardeur, davantage qu'Avraham et Yaakov.

Avraham et Yaakov sont les figures qui résonnent le mieux avec nous lorsque nous sommes dans l'état spirituel propre aux prières du matin (Cha'harit) et du soir (Maariv). En revanche, notre capacité à demeurer en un état perpétuel de prière « Min'ha » nous sera transmise par Yits'hak.



• DIMANCHE 9 NOVEMBRE – 18 'HECHVAN

Mitsva positive n° 194 : Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint de rendre en nature un objet volé s'il existe encore en y ajoutant le cinquième de sa valeur ou d'en payer la contre partie en argent si l'objet a subi une transformation (irréversible). On ajoute un 'Homech (un cinquième) que dans le cas où il nie son existence en jurant (qu'il ne l'avait plus!)

• LUNDI 10 NOVEMBRE – 19 'HECHVAN

Mitsva négative n° 269 : Il nous est interdit de nous détourner d'un objet perdu. Au contraire, nous devons le prendre et le retourner à son propriétaire.

Mitsva positive n° 204 : Il s'agit du commandement nous incombant de ramener un objet perdu à son propriétaire.

• MARDI 11 NOVEMBRE – 20 'HECHVAN

• MERCREDI 12 NOVEMBRE – 21 'HECHVAN

Mitsva positive n° 236 : Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint en ce qui concerne la loi de celui qui blesse son prochain.

• JEUDI 13 NOVEMBRE – 22 'HECHVAN

Mitsva positive n° 236 : Il s'agit du commandement qui

nous a été enjoint en ce qui concerne la loi de celui qui blesse son prochain.

Mitsva négative n° 289 : C'est l'interdiction qui nous a été faite de nous tuer les uns les autres.

Mitsva négative n° 296 : Il est interdit d'accepter une rançon offerte pour l'auteur d'un homicide par négligence dans le but de le dispenser de l'exil (dans une ville de refuge). Au contraire, il doit subir l'exil dans tous les cas.

• VENDREDI 14 NOVEMBRE – 23 'HECHVAN

Mitsva positive n° 225 : Il s'agit du commandement selon lequel nous devons obliger un meurtrier involontaire à quitter sa ville et à aller habiter dans une ville de refuge.

Mitsva négative n° 295 : C'est l'interdiction qui nous a été faite d'accepter une rançon pour celui qui a commis délibérément un meurtre. Au contraire, on doit le mettre à mort dans tous les cas.

Mitsva négative n° 292 : Il est interdit d'exécuter un criminel, au moment où il a déjà accompli sous nos yeux une transgression passible de la peine de mort, avant de l'avoir fait passer en jugement. Au contraire, il doit faire l'objet d'un procès et des témoins seront entendus par le tribunal. Il faut

RÉACTION EN CHAÎNE

A l'âge de 19 ans, j'ai entamé la carrière de ma vie comme institutrice. Cela fait maintenant 51 ans que j'enseigne et, je dois avouer - en m'excusant auprès de mon mari (que j'ai épousé un an plus tard) - que ces petits élèves furent mon premier amour.

J'avais passé tout l'été chez mes parents à Worcester (Massachusetts) pour préparer les cours que j'allais donner à l'école de Kings Bay (Brooklyn). Peu avant le début de l'année scolaire, je suis retournée à l'appartement que je partageais avec plusieurs autres jeunes filles à Crown Heights. Je pris un taxi et, dans l'excitation du voyage, j'oubliai ma valise dans la voiture - ma valise, c'est-à-dire tous les cahiers et plans de cours que j'avais préparés avec tant d'efforts ! C'était une perte irremplaçable !

On était en 1974 : je suis donc montée chez un voisin pour utiliser son téléphone et contacter la compagnie de taxis mais la réponse fut sans appel : « Aucun espoir ! ». J'étais désespérée ! Puis il arriva quelque chose d'incroyable. Mon voisin m'appela car un homme nommé Danny voulait me parler car il avait récupéré ma valise. Apparemment, quand j'avais quitté le taxi, celui-ci avait embarqué un autre passager, irlandais, qui avait remarqué le bagage oublié. Il demanda au chauffeur s'il allait prendre la peine de retrouver le propriétaire mais celui-ci haussa les épaules : « Je n'ai pas de temps à perdre ! ». L'Irlandais proposa : « Acceptez-vous que je me charge de retrouver le propriétaire ? Et le chauffeur accepta.

Arrivé chez lui, le passager irlandais ouvrit le bagage et constata qu'il y avait des livres écrits en hébreu. Comme le seul Juif qu'il connaissait était Danny, il lui apporta la valise.

L'histoire aurait pu s'arrêter là, Danny aurait pu argumenter que lui aussi n'avait pas de temps à perdre. Le seul indice qui pouvait faciliter sa recherche éventuelle était une enveloppe trouvée à l'intérieur et portant le logo de l'école Beth Rivka, l'école que j'avais fréquentée auparavant. Danny prit le temps de trouver le numéro de Beth Rivka à New York et, par chance, tomba sur quelqu'un qui savait où je me trouvais, qui lui donna le numéro de mon gentil voisin et c'est ainsi que Danny me retrouva et m'annonça cette merveilleuse nouvelle.

Le lendemain, je me rendis chez lui avec ma colocataire. Quand nous avons parlé à Danny - qui n'était pas un Juif pratiquant - nous avons saisi l'occasion de lui parler des nombreuses campagnes de Mitsvot initiées par le Rabbi à cette époque mais, à l'évidence, cela ne l'intéressait pas : Mais il nous apprit que sa fille s'intéressait au judaïsme. Quand nous avons entendu cela, nous avons proposé d'inviter sa fille à passer un Chabbat avec nous. Nous ne nous sommes pas contentées d'une invitation en l'air et, pour le remercier de ses efforts pour me rendre ce si grand service, nous lui avons acheté par la suite deux Mezouzot : une pour sa maison et une pour son magasin. Nous avons répété notre offre d'inviter sa fille mais sans résultat.

Puis, juste avant Roch Hachana, le 24 Elloul 5734 (1974), le Rabbi lança une nouvelle campagne. A l'occasion d'un grand rassemblement de femmes, le Rabbi expliqua combien le monde se dégradait moralement et suggéra d'augmenter la lumière avec une suggestion simple : que les jeunes filles et femmes juives allument des bougies avec la bénédiction avant chaque Chabbat et fête juive.

Ma colocataire et moi-même nous nous sommes regardées et avons décidé de retourner auprès de Danny pour apporter à sa fille un kit d'allumage des bougies.

Quatre ans passèrent pendant lesquels je me suis mariée, j'ai mis au monde deux enfants et nous avons déménagé à Los Angeles. Un jour, je reçus une lettre qui m'avait été transférée par mon ancien voisin. Une lettre écrite par Léa, la fille de Danny.

Elle racontait qu'elle avait reçu le kit d'allumage des bougies des années auparavant et s'en était servi comme indiqué sur le prospectus. Non seulement elle avait allumé sa bougie mais ce ne fut que le début de son observance de la Torah. Et voici ce qu'elle écrivait :

« Environ un an plus tard, j'ai décidé de manger cachère. Ce fut difficile, aussi bien à la maison que lors de mes sorties avec des amies. Mais j'ai tenu bon. Quand je me suis inscrite à l'université, j'ai appris l'hébreu et j'ai assisté à des cours de Torah un soir par semaine. Ces cours m'ont interpellée et poussée à vouloir étudier davantage. Cet été, je me suis inscrite au Séminaire Beth Hanna du Minnesota - je suis sûre que vous connaissez cette institution - et je suis vraiment impatiente d'y aller. J'y vais seule mais, certainement, là-bas, je ferai la connaissance d'autres jeunes filles comme moi, qui n'ont aucune ou, en tous cas, très peu de connaissances du judaïsme. Je sens que ce sera une expérience enrichissante pour moi et que cela m'aidera à décider si je veux continuer en automne à étudier (la Torah) ou si je préfère retourner à l'université.

J'ai beaucoup pensé à vous ces derniers temps et j'ai toujours regretté de ne pas avoir accepté de passer un Chabbat avec vous. Je suppose que je n'étais pas prête à l'époque. J'ai dû mûrir et apprendre par moi-même... Je sais que cela fait longtemps que vous m'avez donné le bougeoir et je suis sûre que de multiples autres bougeoirs ont été offerts à des filles juives dans le pays. Mais ceci a été pour moi un cadeau sans prix et non limité dans le temps. Il n'est jamais trop tard pour apprendre. Et j'ai voulu m'assurer de ne pas laisser davantage de temps s'écouler pour vous remercier de cette grande Mitsva que vous avez faite ! ».

J'ai immédiatement envoyé une photocopie de la lettre au Rabbi qui répondit : « Merci, merci ! C'est une Mitsva de publier tout cela ! Je le mentionnerai auprès du tombeau du Rabbi (précédent) ». Ce fut d'ailleurs publié dans de nombreuses publications du mouvement Loubavitch.

Des années plus tard, j'ai appris que Léa vivait à Crown Heights, le quartier du Rabbi à Brooklyn et, qu'avec son mari, elle y élevait ses sept enfants. Puis j'appris que son fils habitait à Los Angeles et avait épousé une jeune fille que j'avais eue comme élève au primaire. Et depuis, j'ai aussi enseigné à leurs enfants.

Toute cette histoire - ce magnifique effet boule de neige - s'est enclenchée en 1974 avec la campagne d'allumage des bougies de Chabbat lancée par le Rabbi. Et cela démontre, s'il en était besoin, que vous ne pouvez jamais avoir la moindre idée de la réaction en chaîne que vous débutez et quels en seront les résultats.

Rou'hama Thaler - JEM
traduite par Feiga Lubecki

nous contenter de faire notre déposition et laisser au tribunal le soin de juger quelle sanction il y a lieu de prononcer contre lui.

• **SAMEDI 15 NOVEMBRE - 24 'HECHVAN**

Mitsva positive n° 247 : Il s'agit du commandement qui nous enjoint de nous porter au secours d'une personne menacée par un agresseur, même au prix de la vie de ce dernier. En d'autres termes, nous devons tuer l'agresseur s'il nous est impossible de sauver la personne menacée sans cela.

Mitsva négative n° 293 : C'est l'interdiction qui nous a été faite d'avoir le moindre égard pour la vie d'un agresseur.

Mitsva négative n° 297 : C'est l'interdiction qui nous a été faite de nous abstenir de sauver la vie d'un Juif, lorsque nous le voyons en danger de mort et d'anéantissement, s'il est en notre pouvoir de le sauver.

Mitsva positive n° 182 : Il s'agit du commandement nous enjoignant de réserver six villes de refuge qui seront prêtes à accueillir tout homme ayant commis un homicide involontaire. Il faut aussi préparer l'accès à ces villes, en le maintenant en bon état et l'on n'y laissera pas d'obstacles empêchant le fugitif d'échapper à ses poursuivants.



ETINCELLES DE MACHIA'H

Un rire profond

Les Psaumes (126 :2) annoncent que, lorsque le Machia'h sera venu, « notre bouche se remplira de rire ». Certes, ce nouveau temps sera celui d'une joie sans limite, cependant que signifie précisément le rire dans un tel contexte ?

En hébreu, la valeur numérique du mot « rire » est 414. C'est également celle de l'expression « Or Eïn Sof » qui signifie « lumière infinie » de D.ieu. Cette correspondance nous indique justement le sens profond de ce rire : la révélation de D.ieu. Infinie, elle nous conduira au plus haut et au plus essentiel du « Plaisir » divin.

(d'après *Likouteï Torah, Bamidbar p. 191*) H.N.

LA HALAKHA

de la semaine



QUI DOIT ALLUMER LES BOUGIES DE CHABBAT ?

Les petites filles, les jeunes filles et les femmes mariées allument les bougies le vendredi soir avant l'heure indiquée dans les calendriers. Avant le mariage, la fille (dès l'âge de trois ans) allume une bougie sous la direction de sa mère puis prononce la bénédiction. La mère de famille allume ensuite ses deux bougies (ou plus).

Il est impératif d'allumer les bougies avant l'heure indiquée.

On a l'usage de glisser des pièces dans la boîte de Tsedaka avant d'allumer les bougies.

La petite fille allume sa bougie avant sa maman afin que celle-ci puisse surveiller qu'elle ne se brûle pas avec les allumettes.

Les bougies doivent rester allumées au moins jusqu'au moment du repas de Chabbat.

Une femme mariée (ou qui a été mariée) allume deux bougies ; certaines allument des bougies supplémentaires selon le nombre de leurs enfants.

Après avoir allumé les bougies, on tourne les mains trois fois autour des bougies puis on se cache le visage et on prononce la bénédiction :

« Baroukh Ata Ado-naï Élo-hénou Mélékh Haolam Achère Kidéchanou Bémitvotav Vétsivanou Léhadlik Nèr Chel Chabbat Kodèch. »

« Béni sois-Tu Éternel notre Dieu, Roi du monde, qui nous as sanctifiés par Ses commandements et nous as ordonné d'allumer les bougies du saint Chabbat. »

Il est recommandé de profiter de cet instant si spécial pour prier pour tous ses besoins - matériels et spirituels - ainsi que ceux de tout le peuple juif et surtout pour la venue rapide de notre juste Machia'h.

Les bougies de Chabbat apportent la paix dans le foyer et dans le monde entier.

F.L.



LEADER CASH

Du choix et des prix bas !

MAGASINS CASHER AU SERVICE DE LA COMMUNAUTÉ

- Paris 16^e : 86 rue d'Auteuil – CC Les Belles Feuilles
- Paris 17^e : 13 rue Brémontier
40 rue Guersant ➔ **Nouveau** ➔
- Paris 19^e : 82 rue Petit
- 92300 Levallois : 81 rue Jules Guesde
- 93220 Gagny : 71 Avenue Henri Barbusse
- 94410 S. Maurice : 56 bis Av. du Ml de Lattre de Tassigny
- 13013 Marseille : 13 Bd des Tilleuls (du dimanche au jeudi de 8h à 20h)

Ouvert du dimanche au jeudi de 8h à 21h - Le vendredi de 8h jusqu'à 1h avant Chabbat

ROSETTA

TRATTORIA ITALIENNE

Sous le contrôle du Beth Din de Paris



Halavi

73 Rue de Prony
75017 Paris
01.45.74.54.74



Halavi

3 Rue Geoffroy-Marie
75009 Paris
01.47.70.00.76



Bassari

98 Rue de Montmartre – 75002 Paris
01.42.21.38.68



**SOLUTION
NUMÉRIQUE
SECURITE**

01 80 91 59 14

INSTALLATION, MAINTENANCE & DÉPANNAGE

- Caméra & Vidéo-Surveillance
- Alarme & Télésurveillance
- Contrôle d'accès & Interphonie
- Serrurerie & Portes blindées
- Store, Volet & Rideau métallique
- Nous recrutons des commerciaux

Carrosserie Peinture

Mécanique-Pare-brise

FRANCHISE OFFERTE
(voir conditions au garage)

VÉHICULES DE REMPLACEMENT

Spécialiste de vos retours de leasing

Agréé réparateur véhicules

hybride et électrique

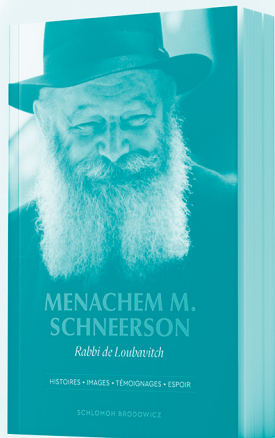
(norme NF C18-550)

BORNE DE RECHARGE RAPIDE SUR PLACE 07.62.00.60.99

01.57.42.57.42

demandez shmouel
directauto@orange.fr

43 Chemin des vignes-93000 Bobigny
www.direct-auto.fr



Un regard sur l'immense
horizon humain et universel
du Rabbi de Loubavitch

par Schlomoh Brodowicz

Histoires | Image | Témoignages | Espoir

DISPONIBLE EN LIBRAIRIE



disponible sur amazon.fr

MERGUI

PARIS

BIJOUTERIE - JOAILLERIE - ACHAT OR
27 rue du Faubourg Montmartre 75009 Paris



Ouverture d'une
DEUXIÈME BOUTIQUE

69 rue Manin, 75019 Paris

@mergui-paris ariemergui.com 06 39 89 26 99



AUTOVISION

CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

A 3mn de la Porte de Pantin

LE NUMERO
DE LA
COMMUNAUTÉ

1 NOUVEAU !!
Contrôle
Technique
moto



Service
Porte à Porte

Prise de RDV :
Feivel Basanger

01 41 83 19 23

06 21 65 58 71

- 8 € sur présentation de la Sidra

32-36 rue de Stalingrad
93310 Le Pré S. Gervais

ELECTRO

DRAY

MENAGER

LES GRANDES MARQUES

À PETITS PRIX

- ➔ 96 Av. Niel - 75017 Paris
Tél : 01.42.67.89.04
- ➔ 101 Av. Ed. Vaillant - 92100 Boulogne
Tél : 01.42.53.00.90
- ➔ 5 Route André Citroën - 78140 Vélizy
Tél : 01.34.65.97.07
- ➔ 5 rue Fernand Léger - 95480 Pierrelaye
Tél : 01.39.78.0800
- ➔ 6 Av. A. Einstein - 93150 Le Blanc Mesnil
Tél : 01.49.15.06.63

DRAY.FR



Matelas avec zip de séparation
sur demande

6 magasins

à votre disposition

53 rue de Fontenay

• 94300 VINCENNES •
01.41.77.30.50 / 01.45.72.46.81

342 rue des Pyrénées

• 75020 PARIS •



GARAGE DIRECT AUTO

ATELIER
REPARATION



07.62.00.60.99

ACHAT VENTE



07.67.17.39.84



Attention : ce feuillet ne peut pas être transporté dans le domaine public pendant le Chabbat.